



Version corrigée : page 9, G2 – modifications du «Total» (28.08.2007, 11:00)

## Actualités OFS

---

15 Education et science

Neuchâtel, le 23.08.2007

### Génération précaire - mythe ou réalité?

Une analyse empirique des enquêtes auprès des nouveaux diplômés de 1991 à 2005

---

**Renseignements:**

Sabina Schmidlin, OFS, Section Systèmes d'éducation et science, tél. +41 32 71 36901

e-mail: [sabina.schmidlin@bfs.admin.ch](mailto:sabina.schmidlin@bfs.admin.ch)

Christiane Witmer, OFS, Section Systèmes d'éducation et science

N° de commande: 541-0502



# Table des matières

<b>1</b>	<b>Introduction</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>Conséquences du stage à long terme</b>	<b>21</b>
<b>2</b>	<b>Base de données</b>	<b>7</b>	<b>5.1</b>	<b>Du stage à un emploi stable</b>	<b>21</b>
<b>3</b>	<b>Evolution de la part des stagiaires</b>	<b>8</b>	<b>5.2</b>	<b>Le service public, un employeur apprécié des anciens stagiaires</b>	<b>23</b>
<b>3.1</b>	<b>Les diplômés universitaires et les femmes effectuent plus souvent des stages</b>	<b>8</b>	<b>5.3</b>	<b>Des revenus un peu inférieurs pour les anciens stagiaires</b>	<b>24</b>
<b>3.2</b>	<b>Le stage, une spécificité de certaines filières</b>	<b>11</b>	<b>6</b>	<b>Conclusion</b>	<b>25</b>
<b>3.3</b>	<b>Evolution contrastée du nombre de stagiaires dans les secteurs public et privé</b>	<b>14</b>		<b>Bibliographie</b>	<b>26</b>
<b>3.4</b>	<b>Des taux de stagiaires variables selon les régions économiques</b>	<b>15</b>			
<b>4</b>	<b>Profil d'exigences du stage</b>	<b>16</b>			
<b>4.1</b>	<b>Une occasion d'acquérir de l'expérience</b>	<b>16</b>			
<b>4.2</b>	<b>Formation supplémentaire ou premier emploi?</b>	<b>17</b>			
<b>4.3</b>	<b>Les stagiaires insatisfaits de leur revenu</b>	<b>18</b>			
<b>4.4</b>	<b>Le stage, une chance ou un piège?</b>	<b>18</b>			



# 1 Introduction

Le terme « génération précaire » (ou « génération p », désignée « Generation Praktikum » en allemand) traduit-il une réalité tangible ou seulement une vue de l'esprit ? Ce terme désigne les nouveaux diplômés<sup>1</sup> d'une haute école qui, en dépit d'un bon niveau de formation et d'une grande motivation, ne parviennent pas à trouver un emploi stable. Ceux-ci seraient de plus en plus nombreux à commencer leur carrière professionnelle par un stage, dans l'espoir que celui-ci leur serve de tremplin dans la vie active, ou pour meubler le temps les séparant du début de leur activité professionnelle. Ce n'est pas le stage en tant que moyen d'intégration dans le monde du travail qui est en cause, mais le risque de voir des employeurs peu scrupuleux abuser de cet outil pour s'assurer les services d'une main-d'œuvre interchangeable et bon marché, sans perspectives professionnelles. Sous couvert de leur offrir un accès au monde du travail, le stage justifierait ainsi l'exploitation des jeunes diplômés.

Le débat sur les conditions de travail atypiques et précaires est né au début des années 1980, lorsqu'ont commencé à se multiplier des formes de travail qui différaient des « rapports de travail normaux »<sup>2</sup>, telles que travail à temps partiel, durée de contrat limitée dans le temps, travail temporaire, « indépendants dépendants », etc. Considérés sous l'angle économique, les termes « précaire », « précarité », « précarisation » font référence à la perte de sécurité (matérielle), aux difficultés croissantes de planifier son avenir et à la discontinuité du parcours professionnel, qui voit alterner périodes de chômage et périodes d'activité (Beck 1996, Castel 2000). Par ailleurs, ces trois termes sont étroitement liés à l'image qu'une majorité de la population se fait de « rapports de travail normaux » (Brinkmann et al. 2006, Merton 1995).

Les bouleversements techniques et économiques qui ont cours dans le monde entier transforment en profondeur un grand nombre de professions. L'assouplissement des conditions de travail est favorisé d'une part par la décentralisation des processus de travail et des services commerciaux, qui s'accélère grâce à l'introduction des nouvelles technologies de la communication, d'autre part par la concurrence de plus en plus vive qui règne aux niveaux mondial et national. Les entreprises réagissent à cette évolution en réorganisant leurs structures, en délocalisant des unités de production (spin off) ou en recourant à une main-d'œuvre d'appoint pendant les pics de production (Brinkmann et al. 2006).

Du fait de leur situation particulière, les nouveaux diplômés des hautes écoles ont toujours été davantage affectés par les processus de transformation du marché du travail, au moment d'entrer dans la vie active, que le reste de la population. C'est en effet la première fois qu'ils doivent démontrer leur capacité à franchir les obstacles, petits et grands, qui les séparent de la vie professionnelle (cf. Schmid & Storni 2006, Schönfisch & Schmidlin 2005, Schmidlin 2005). L'intégration des nouveaux diplômés sur le marché du travail se fait progressivement. Plus ceux-ci passent de temps dans un véritable cadre de travail, plus ils peuvent espérer trouver un emploi fixe. Pour le reste, les nouveaux diplômés des hautes écoles se caractérisent par une grande souplesse d'adaptation, grâce à leur jeune âge, et par leur capacité à tirer parti des emplois de durée limitée pour accumuler des expériences professionnelles dans des domaines variés.

<sup>1</sup> Pour éviter d'alourdir le texte, les termes se référant à des personnes ou à des fonctions n'ont pas été systématiquement féminisés. Le masculin générique est utilisé pour désigner les deux sexes.

<sup>2</sup> Par « rapports de travail normaux », on entend généralement un emploi à plein temps dans le cadre d'un contrat de durée indéterminée, avec des heures de travail qui se répartissent plus ou moins régulièrement pendant les jours ouvrables.

Le stage, qui représente une voie possible d'insertion sur le marché du travail, n'offre pas en soi matière à discussion. Par définition, il est là pour permettre au stagiaire d'accumuler de l'expérience dans sa profession ou son champ d'activité futur et pour aiguiser sa capacité à résoudre les problèmes. Sa situation commence à être « précaire » au moment où le stage s'éloigne de cet objectif, pour ne plus devenir qu'un pis-aller. Le qualificatif « génération précaire », de création récente, laisse entendre que les nouveaux diplômés des hautes écoles se heurtent à des difficultés croissantes pour entrer dans la vie active. Il désigne plus particulièrement les personnes qui ont terminé leur formation dans une haute école, et qui enchaînent les stages dans l'attente de pouvoir enfin décrocher un emploi.

Même si le phénomène de « génération précaire » soulève l'intérêt du public et des médias, il manque pour l'heure des données fiables qui permettraient de confirmer ce qui est encore une hypothèse, à savoir l'augmentation du nombre de nouveaux diplômés qui commencent leur carrière professionnelle par un stage. Le présent rapport veut combler cette lacune, en fournissant les données statistiques qui faisaient jusqu'ici défaut. Il pose les bases empiriques qui devraient permettre d'infirmer ou de confirmer les spéculations ou autres conclusions hâtives concernant l'existence d'une « génération précaire ».

Nous avons subdivisé notre analyse en trois parties, dont chacune aborde le stage sous un angle différent. La première traite de l'évolution, ces dix dernières années, des taux de stagiaires au moment de l'entrée dans le monde du travail, et compare les diplômés des hautes écoles universitaires avec ceux des hautes écoles spécialisées. La deuxième partie aborde la qualité des stages, telle qu'elle est perçue notamment par les nouveaux diplômés eux-mêmes. Enfin, dans la dernière partie, nous considérons l'évolution à long terme et comparons la situation des « anciens stagiaires » avec celles des personnes entrées sans transition sur le marché du travail.

## 2 Base de données

Le présent rapport se fonde sur les enquêtes auprès des diplômés des hautes écoles menées par l'Office fédéral de la statistique. Depuis 1977, les diplômés des hautes écoles universitaires participent tous les deux ans à une enquête exhaustive. Cette enquête a été étendue en 1993 aux diplômés des écoles supérieures spécialisées<sup>3</sup> et en 2001 aux diplômés des hautes écoles spécialisées<sup>4</sup>. L'accent y est mis sur la phase d'entrée dans la vie active. Outre la situation professionnelle, le revenu et les conditions d'engagement, l'enquête vise à déterminer la situation professionnelle *un an après la fin des études*. Cette question permet d'opérationnaliser empiriquement le statut de stagiaire. Grâce aux nombreuses enquêtes réalisées jusqu'ici, nous disposons aujourd'hui d'un recul suffisant pour suivre l'évolution de la situation sur plus d'une décennie.

En 2002, l'Office fédéral de la statistique a interviewé une deuxième fois, quatre à cinq ans après la fin de leurs études, les diplômés qui avaient participé à la première enquête (un an après la fin des études). Depuis lors, cette enquête par panel est, elle aussi, réalisée tous les deux ans. Les données longitudinales permettent d'analyser la situation des anciens stagiaires sur une période dépassant largement le moment de l'entrée dans la vie active, et de répondre à des questions telles que : le stage suivi les a-t-il aidés à commencer une activité professionnelle régulière ? Les anciens stagiaires connaissent-ils, quatre à cinq ans après la fin de leurs études, une situation professionnelle semblable à celle de leurs collègues entrés sans transition sur le marché du travail ? Existe-t-il des groupes qui enchaînent les stages ?

### Méthode

#### *Pondération*

Il est possible de pondérer les résultats collectés depuis l'enquête sur les nouveaux diplômés de 1999. Le fait que la population interrogée participe ou non à l'enquête ne peut pas à priori être attribué au hasard. Certains sous-groupes peuvent présenter des taux de non-réponse plus élevés, ce qui constitue une source d'erreurs systématiques. C'est pour minimiser ce risque d'erreurs que l'on recourt à la post-stratification, une procédure couramment utilisée avec les échantillons aléatoires. Les données ont été pondérées ici sur la base d'informations tirées du système d'information universitaire suisse (SIUS).

#### *Ecart-type*

En plus d'engendrer des erreurs systématiques, les non-réponses peuvent aussi induire une certaine variabilité aléatoire. Si l'on part de l'hypothèse, fort simplificatrice, que les non-réponses constituent un échantillon aléatoire simple, l'écart-type s'élève, pour les différentes volées de nouveaux diplômés, à 2 points au maximum pour les parts qui se réfèrent aux stagiaires des hautes écoles universitaires.

<sup>3</sup> L'enquête se limitait au départ aux diplômés des écoles supérieures de cadres pour l'économie et l'administration (ESCEA) et à ceux des écoles techniques supérieures (ETS). Elle a été étendue en 1995 aux diplômés des écoles supérieures de travail social (ESTS) et en 1997 à ceux des écoles supérieures d'arts appliqués (ESAA).

<sup>4</sup> L'arrêté fédéral du 6 octobre 1995 a ajouté au paysage éducatif suisse les sept hautes écoles suivantes : Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO), Berner Fachhochschule (BFH), Fachhochschule Nordwestschweiz (FHNW), Zürcher Fachhochschule (ZFH), Fachhochschule Zentralschweiz (FHZ), Fachhochschule Ostschweiz (FHO) et Scuola universitaria professionale della Svizzera italiana (SUPSI).

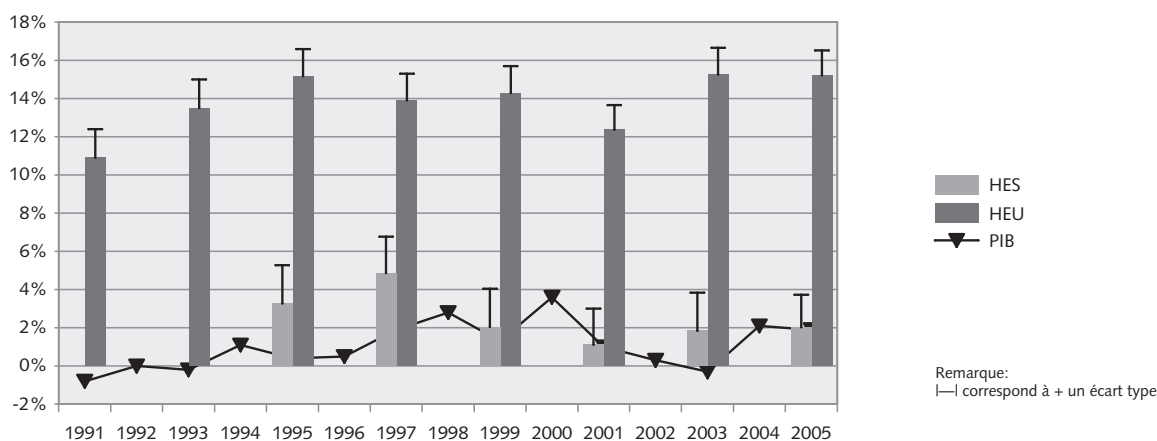
### 3 Evolution de la part des stagiaires

Le *stage* est une période d'activité temporaire située pendant les études ou suivant immédiatement celles-ci, pendant laquelle le ou la stagiaire acquiert une expérience pratique dans sa profession et développe sa capacité à résoudre les problèmes (cf. définition de l'encadré p. XY). Dans le présent rapport, nous considérons exclusivement les stages effectués *après* la fin des études. Pour le reste, les résultats et les commentaires se rapportent pour l'essentiel aux personnes diplômées en train d'effectuer un stage *un an après la fin des études*. Il est possible qu'une partie des nouveaux diplômés ayant déjà intégré le marché de l'emploi au moment de l'enquête aient effectué un stage dans l'intervalle. Pour le reste, nous ne disposons que pour 2005 de données comparables entre la situation à la fin des études et la situation un an plus tard.

#### 3.1 Les diplômés universitaires et les femmes effectuent plus souvent des stages

Les formations dispensées par les hautes écoles spécialisées sont davantage axées sur la pratique et incluent déjà des périodes de stage pour certaines. A l'inverse, les diplômés des hautes écoles universitaires recourent aux stages pour acquérir de la pratique avant d'entrer dans la vie active. Cette différence explique pourquoi les seconds sont significativement plus nombreux à passer par une période de stage pour s'intégrer dans le monde du travail. De 1991 à 2005, le taux de stagiaires se situait entre 10,9% et 15,2% chez les diplômés universitaires, tandis qu'il ne dépassait pas le seuil de 5% chez les diplômés des hautes écoles spécialisées (figure 1).

G1 Evolution du pourcentage de stagiaires, selon le type de haute école, de 1991 à 2005



© Office fédéral de la statistique (OFS)

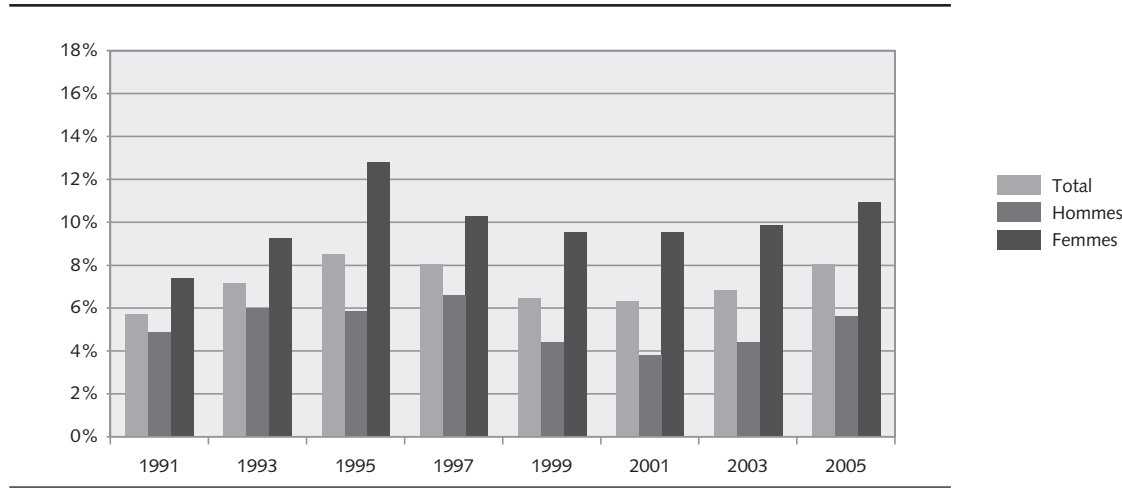


L'observation des différentes volées de personnes diplômées ne permet pas de mettre en évidence une augmentation de la part de celles qui entament leur carrière par un stage. L'hypothèse selon laquelle les jeunes hautement qualifiés auraient tendance à considérer plus souvent le stage comme un moyen d'entrer dans le monde du travail n'est pas confirmée statistiquement : les différences de pourcentages entre les volées de diplômés ne sont pas significatives<sup>5</sup>. On peut tout au plus observer un lien ténu entre la détérioration de la conjoncture au moment de l'entrée dans la vie active et une légère hausse du nombre de stagiaires. En ce qui concerne la dernière volée de diplômés, le pourcentage de stagiaires à la veille de commencer leur carrière professionnelle se maintient à 15,2%, et ce en dépit d'une nette amélioration de la conjoncture (figure 1). Par rapport à leurs collègues masculins, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à passer par un stage pour entrer dans la vie active (figure 2). La différence par rapport aux hommes s'élève à 4,7 points en moyenne. Les dernières volées de diplômés font apparaître une augmentation de la part des femmes participant à des stages. Cette évolution s'explique notamment par trois facteurs: (1) le pourcentage de femmes a augmenté non seulement parmi les étudiants, mais également parmi les nouveaux diplômés,

(2) les femmes fréquentent plus souvent des domaines d'études (sciences humaines et sociales notamment) qui n'offrent pas forcément de débouchés directs sur le marché du travail, (3) les femmes ont moins de difficultés à renoncer aux pertes de revenus liées à l'exercice d'une activité de stagiaire ou à l'occupation d'un poste à temps partiel ou de durée déterminée (Office fédéral de la statistique 2007, Schönfisch 2006, Office fédéral de la statistique 2006).

Il y a stage et stage : dans certaines filières, le stage fait partie intégrante de la formation. C'est notamment le cas pour le droit. Les étudiants en droit doivent accomplir un à deux stages dans différentes institutions (tribunal ou cabinet d'avocat, par ex.) s'ils veulent obtenir leur brevet. La figure 3 présente les pourcentages de stagiaires sans les diplômés en droit. L'exclusion de ces derniers entraîne un recul de moitié des pourcentages de diplômés effectuant un stage, qui n'atteignent plus que 5,7% à 8,1%, selon les volées. La part relativement élevée de stagiaires parmi les diplômés interviewés en 2005 ressort encore une fois : celle-ci augmente de 1,2 point par rapport à 2003, en dépit d'une bonne conjoncture.

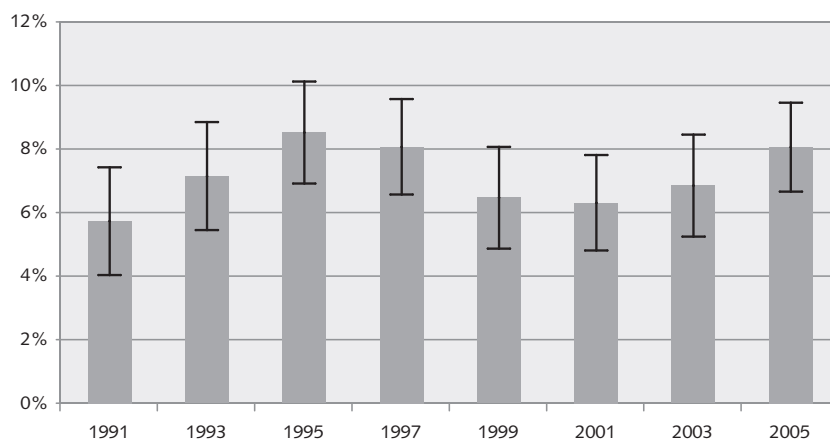
**G2 Evolution du taux de stagiaires par sexe, diplômés universitaires, de 1991 à 2005 (sans le droit)**



© Office fédéral de la statistique (OFS)

<sup>5</sup> Les résultats présentés dans les graphiques G1 à G3 se rapportent aux pourcentages de stagiaires à l'intérieur de la population totale de nouveaux diplômés ou de l'ensemble des femmes ou des hommes d'une volée déterminée.

### G3 Evolution du pourcentage de stagiaires, sans le droit, diplômés universitaires, de 1991 à 2005



Remarque: |—| correspond à +/- un écart-type

© Office fédéral de la statistique (OFS)

De manière générale, nous avons exclu des analyses suivantes les diplômés en droit, en raison de leur statut particulier. Lorsque ce groupe est néanmoins pris en compte, à des fins de comparaison, cela est précisé de manière explicite. Nous avons également exclu des analyses les personnes diplômées des hautes écoles spécialisées, qui comptent une proportion négligeable de stagiaires.

#### Définition

##### Stage

Le *stage* est une période d'activité temporaire située pendant les études ou suivant immédiatement celles-ci, pendant laquelle le ou la stagiaire acquiert une expérience pratique dans sa profession et développe sa capacité à résoudre les problèmes. Le stage est limité dans le temps ; il ne doit pas durer plus de 6 mois. D'après la législation, les stagiaires ont droit à une rémunération équitable.

Dans la présente analyse, nous mettons l'accent sur les stages effectués *après* les études. Les commentaires se rapportent ainsi aux nouveaux diplômés *qui effectuent un stage un an après la fin de leurs études*. Il est possible qu'une partie des nouveaux diplômés ayant déjà intégré le marché de l'emploi au moment de l'enquête aient effectué un stage dans l'intervalle. Pour le reste, nous ne disposons que pour 2005 de données comparables entre la situation à la fin des études et la situation un an plus tard.

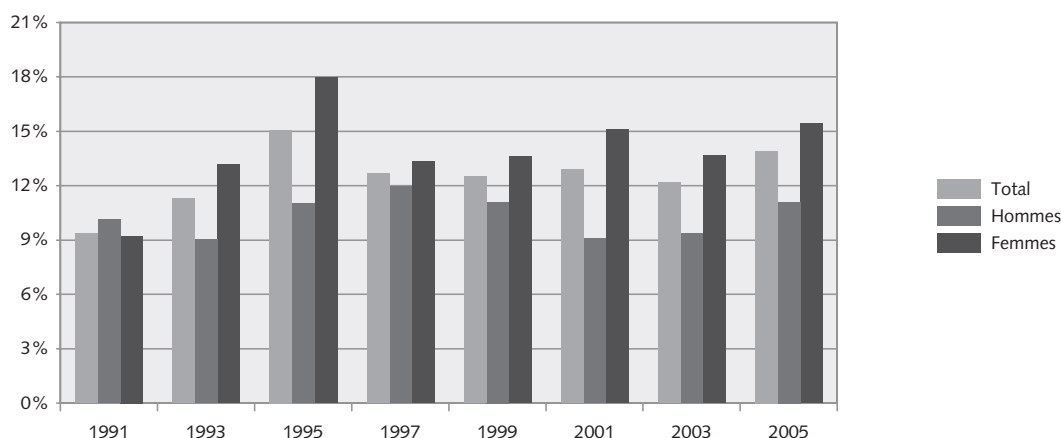
### 3.2 Le stage, une spécificité de certaines filières

Les nouveaux diplômés en *sciences humaines et sociales*, à l'instar des nouveaux diplômés en droit, sont proportionnellement plus nombreux à faire pour un stage avant d'entrer dans la vie active. Tandis que chez les diplômés en droit, le stage fait partie du parcours normal de formation, les taux relativement élevés de stagiaires observés chez les diplômés en sciences humaines et sociales semblent refléter des difficultés d'insertion dans le monde du travail (figure 5). En 1995, 15,1% des nouveaux diplômés de ces filières commençaient leur carrière professionnelle par un stage. Après avoir quelque peu reculé dans l'intervalle, ce taux s'est remis à progresser en 2005 (figure 4). En 2005, au moment de l'enquête, un nouveau diplômé de ces filières sur sept ayant terminé

vent d'antichambre jusqu'au moment où le stagiaire trouve un emploi régulier ou qu'un contrat de stage se mue en un contrat de travail de durée déterminée ou indéterminée.

Plus de la moitié des nouveaux diplômés en droit des différentes volées ont un statut de stagiaire un an après la fin de leurs études. Si les taux sont aussi élevés ( $\geq 50\%$ ), c'est parce que la plupart des étudiants en droit veulent devenir avocats ou notaires, ce qui implique qu'ils doivent effectuer un ou deux stages, selon les cantons, avant de pouvoir se présenter à l'examen de brevet. Bien que l'on observe des différences entre les sexes, celles-ci sont trop faibles pour que l'on puisse dégager une tendance ou affirmer que les personnes de l'un ou de l'autre

#### G4 Evolution du pourcentage de stagiaires chez les personnes diplômées en sciences humaines et sociales, de 1991 à 2005

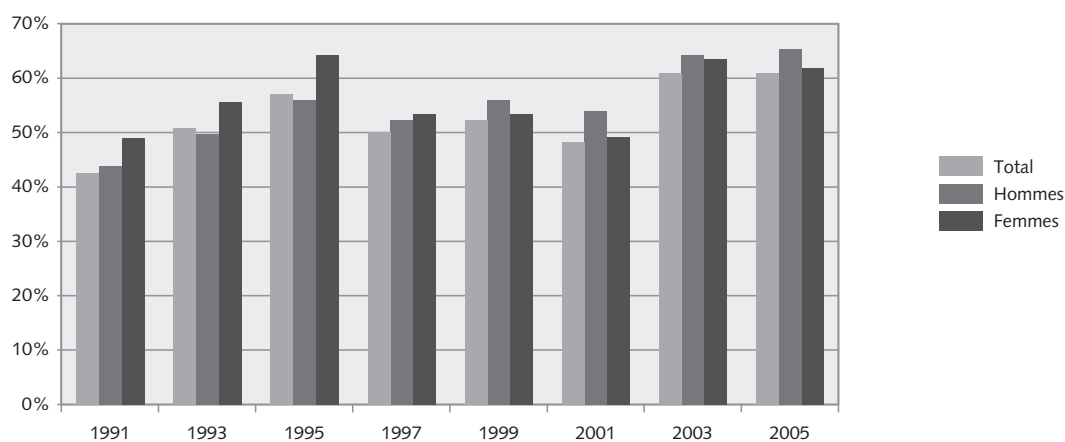


© Office fédéral de la statistique (OFS)

ses études un an auparavant était en stage. Cela confirme les constats dressés lors d'études plus anciennes, à savoir que plus la formation coïncide avec les besoins du futur domaine d'activité, plus les nouveaux diplômés disposent d'informations sur les branches d'activités où concentrer leurs recherches ou sur les annonces auxquelles répondre. Les nouveaux diplômés ayant choisi des filières moins axées sur l'activité professionnelle tendent ainsi à repousser la recherche d'un emploi (Schmid & Storni 2006: 5). Le stage sert donc sou-

sexe effectuent davantage de stages. Pour le reste, les données disponibles ne permettent pas de dire si tous les diplômés en droit qui effectuent un stage visent effectivement un brevet d'avocat ou de notaire, ou si le stage représente pour eux, comme pour les nouveaux diplômés d'autres filières, un moyen d'entrer dans la vie active.

### G5 Evolution du pourcentage de stagiaires chez les personnes diplômées en droit, de 1991 à 2005

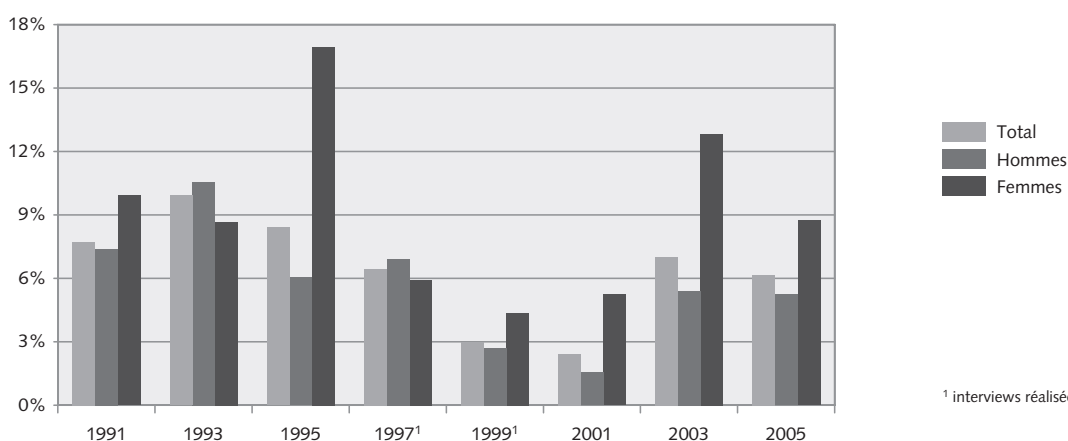


© Office fédéral de la statistique (OFS)

S'il évolue à un niveau plus bas, le taux de stagiaires parmi les diplômés en *sciences économiques* fluctue davantage : après avoir connu une baisse significative, il a fortement augmenté lors des deux dernières enquêtes, en 2003 (+4,6 points) et en 2005 (+3,8 points, figure 6). La forte progression du taux de stagiaires dans ces filières peut être imputée à l'évolution conjoncturelle et aux restructurations dans le secteur des banques et des

assurances. Il en a résulté un effet d'entonnoir pour les nouveaux arrivants<sup>6</sup>. Les femmes ont été les plus affectées par cette situation : en 2003, la probabilité qu'elles effectuent un stage un an après les études était 1,9 fois plus élevée que chez les hommes. En d'autres termes, on comptait cette année-là deux femmes stagiaires pour un homme stagiaire.

### G6 Evolution du pourcentage de stagiaires chez les personnes diplômées en sciences économiques, de 1991 à 2005

<sup>1</sup> interviews réalisées:<30

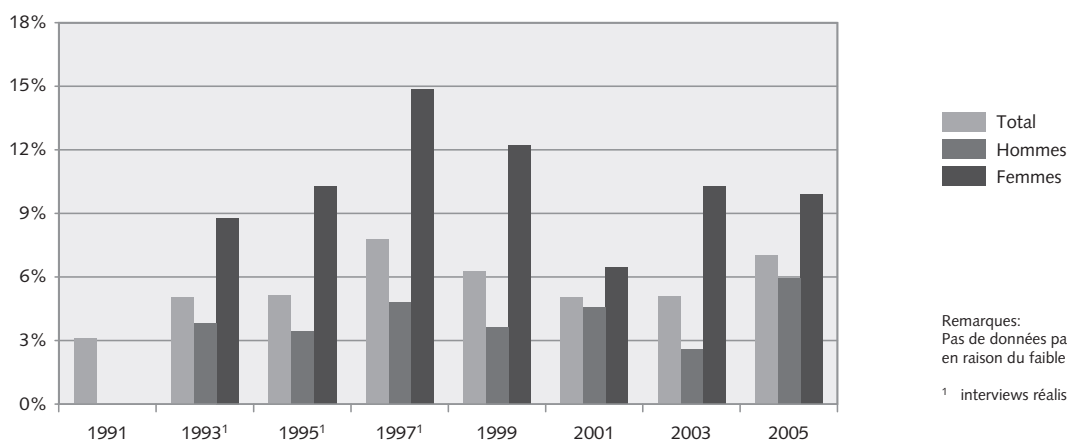
© Office fédéral de la statistique (OFS)

<sup>6</sup> On relève également pour ces deux volées de diplômés des taux de chômage inhabituellement élevés par rapport aux précédentes volées de diplômés en sciences économiques (Schmid & Storni 2006, Schönfisch & Schmidlin 2005).

On observe une situation similaire chez les diplômés en sciences exactes et naturelles. Là encore, les femmes sont plus nombreuses à occuper un poste de stagiaire un an après la fin des études : la différence entre les sexes va de 1,8 à 8,5 points, selon la volée considérée. Tandis que les femmes diplômées en sciences naturelles voient dans le stage davantage un moyen d'acquérir une expérience pratique, leurs collègues de sexe masculin se lancent plus

souvent dans des études de doctorat : le pourcentage des hommes qui optent pour cette formation postgrade dépasse de 2 à 12 points celui des femmes (non représenté). Au total, entre 5% et 7% des diplômés en sciences naturelles effectuent un stage à la fin de leurs études (figure 7).

**G7 Evolution du pourcentage de stagiaires chez les personnes diplômées en sciences exactes et naturelles, de 1991 à 2005**



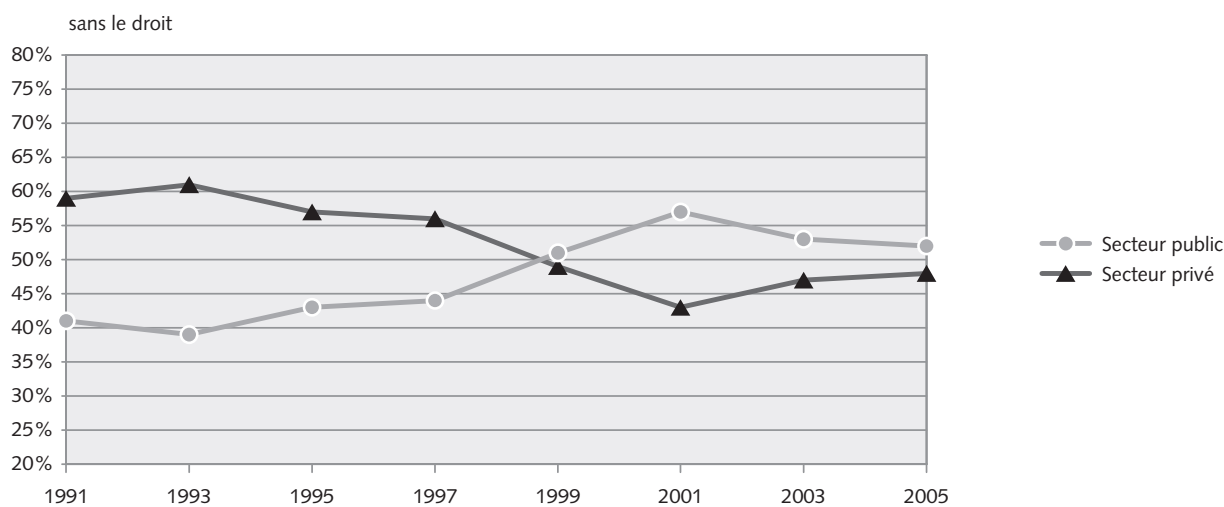
Remarques:  
Pas de données par sexe en 1991 en raison du faible nombre d'interviews  
<sup>1</sup> interviews réalisées:<30

### 3.3 Evolution contrastée du nombre de stagiaires dans les secteurs public et privé

Les taux de stagiaires dans les secteurs public et privé ont fortement évolué depuis 2000. Tandis que dans les années 1990, le secteur privé absorbait la majorité des stagiaires hautement qualifiés, le secteur public a progressivement rattrapé son retard jusqu'à la fin de la décennie, pour ensuite dépasser le secteur privé : depuis 2001, un peu plus de la moitié des stagiaires travaille dans le secteur public (figure 8).

Ce secteur devrait continuer de jouer un rôle prépondérant à l'avenir. Dans sa réponse à un postulat d'une commission spéciale du Conseil national, le Conseil fédéral fait part de son intention de mettre l'accent sur les stages destinés aux diplômés des hautes écoles (pendant et après les études), afin de tenir compte de la réforme du paysage de la formation (processus de Bologne ; communiqué de presse du 02.05.2007).

### G8 Evolution du taux de stagiaires par secteur économique, diplômés universitaires, de 1991 à 2005



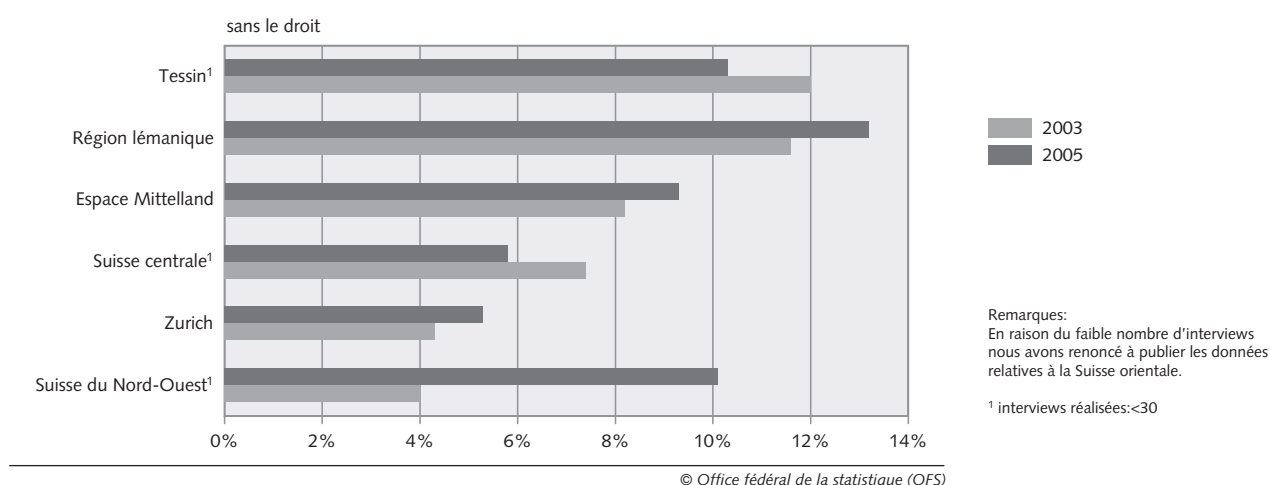
© Office fédéral de la statistique (OFS)

### 3.4 Des taux de stagiaires variables selon les régions économiques

Les enquêtes de 2003 et de 2005 contenaient une question sur le lieu de travail des diplômés universitaires. La région lémanique et le Tessin comptent les plus fortes parts de stagiaires avec, respectivement, 13,2% et 10,2% (2005). Ce taux n'est que de 5,3% dans le canton de Zurich (2005). Le fait que les nouveaux diplômés des régions économiques de Suisse latine passent davantage par des stages pour entrer dans la vie active tient à trois facteurs : (1) les Alémaniques qui fréquentent l'université étudient en moyenne deux semestres de plus que les Romands. Souvent, ils effectuent un stage ou acquièrent de l'expérience en exerçant une activité accessoire

pendant leurs études ; (2) les marchés de l'emploi de Suisse alémanique et de Suisse latine ont des structures différentes ; c'est en Suisse alémanique que l'on trouve la majorité des grandes entreprises, des instituts financiers et des instituts de recherche ; (3) le marché du travail de la Suisse romande et du Tessin réagit de manière plus sensible aux fluctuations conjoncturelles, ce qui rend plus difficile l'accès à la vie active (Secrétariat d'Etat à l'économie 2006, Murier 2006, Schmidlin 2003).

#### G9 Taux de stagiaires par région économique, diplômés universitaires, en 2003 et en 2005



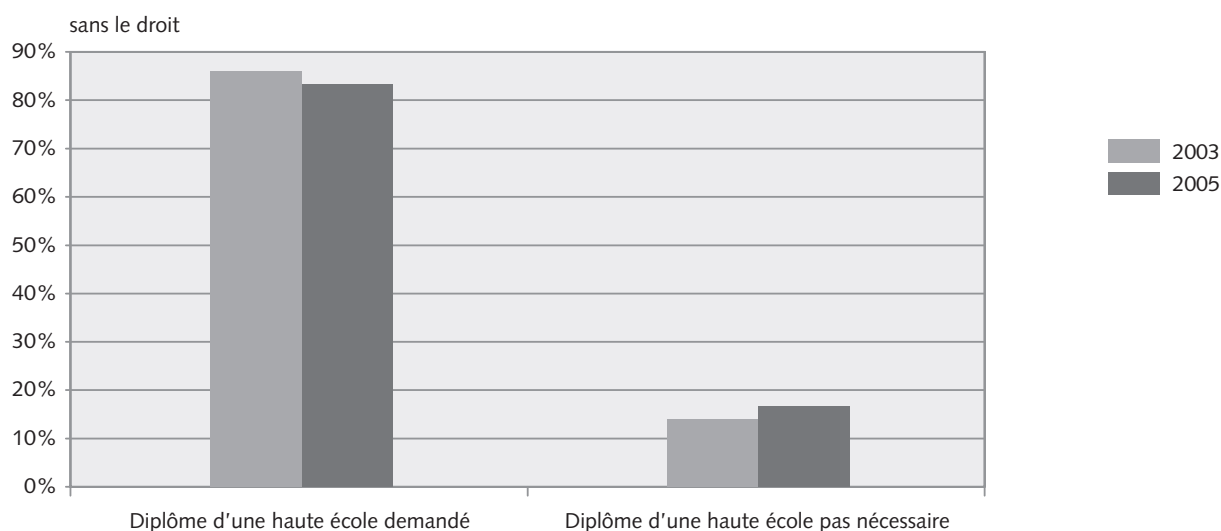
## 4 Profil d'exigences du stage

Le but premier du stage est de permettre aux nouveaux diplômés d'acquérir de l'expérience dans le cadre d'une formation en emploi. Pour que cet objectif soit atteint, il faut que le stage bénéficie d'une supervision adéquate et qu'il corresponde au niveau de formation du ou de la stagiaire. Les stages offrent aux nouveaux diplômés universitaires notamment la possibilité d'acquérir les connaissances pratiques auxquelles le programme de cours ne réserve souvent qu'une place marginale, et de mettre en œuvre dans un cadre professionnel les connaissances théoriques acquises au cours de leurs études. Encore faut-il que les stagiaires aient à assumer des tâches à la hauteur de leurs ambitions.

### 4.1 Une occasion d'acquérir de l'expérience

Comme le montre la figure 10, plus de 80% des stagiaires occupent des postes ou exercent des activités pour lesquels un diplôme d'une haute école est exigé (2003 : 86%, 2005 : 83%). Ces chiffres semblent indiquer que le profil d'exigences des postes correspond généralement au niveau de formation des nouveaux diplômés. Le stage offre ainsi à la majeure partie de ces derniers la possibilité d'acquérir les connaissances pratiques requises et d'améliorer leur capacité à résoudre des problèmes, tout en se faisant une idée plus précise de leur future profession. Il n'en demeure pas moins que près d'une personne sur six en moyenne accomplit un stage qui ne correspond pas à ses compétences.

**G10 Adéquation du stage avec la formation, diplômés universitaires, en 2003 et en 2005**



© Office fédéral de la statistique (OFS)

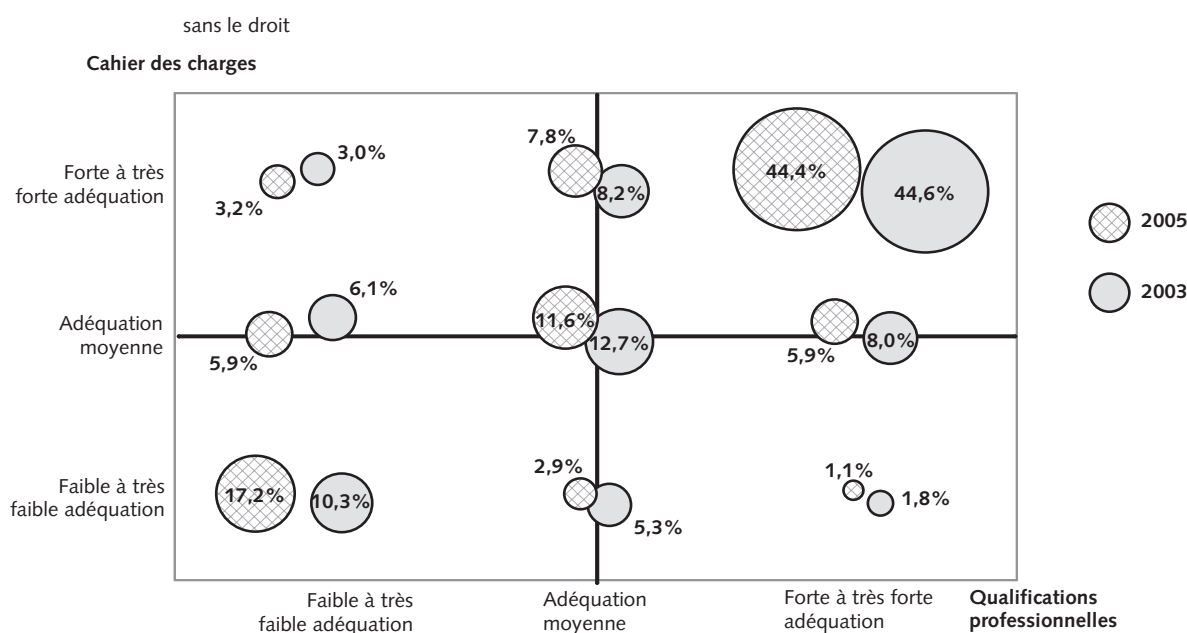


Un autre élément révélateur de la qualité du stage est l'adéquation du profil d'exigences avec les qualifications professionnelles et les tâches à effectuer. Ces deux facteurs apparaissent ensemble à la figure 11. Selon cette dernière, 44% des stagiaires estiment que les qualifications requises et les tâches confiées correspondent largement aux filières choisies et une part équivalente (44%) est d'avis qu'elles y répondent très largement. Environ 12% indiquent exercer pendant le stage une activité qui requiert partiellement les connaissances acquises (certaines des tâches ne nécessitent pas un diplôme d'une haute école). L'enquête 2005 fait apparaître une augmentation, par rapport à 2003 (10,3%), du pourcentage

#### 4.2 Formation supplémentaire ou premier emploi ?

Une autre caractéristique du stage, en plus d'offrir la possibilité d'acquérir de l'expérience, est qu'il est limité dans le temps. La durée normale d'un stage est de 3 à 6 mois. Les résultats ci-après indiquent comment les nouveaux diplômés des hautes écoles jugent leur stage des points de vue de sa durée et de son utilité pour la carrière professionnelle. La grande majorité des stagiaires considère le stage effectué comme une étape intermédiaire offrant la possibilité d'approfondir ses connaissances et d'élargir ses perspectives professionnelles. C'était le cas pour 86,6% des stagiaires en 2003 et pour 84,2% en 2005. Le

**G11 Adéquation du stage du point de vue des qualifications professionnelles et du cahier des charges, diplômés universitaires, en 2003 et en 2005**



© Office fédéral de la statistique (OFS)

de stagiaires qui s'estiment insuffisamment mis à l'épreuve (17,2%). Dans l'ensemble toutefois, les stages proposés représentent un bon cadre d'apprentissage, permettant à la plupart des stagiaires d'approfondir et de mettre en pratique leurs qualifications professionnelles. De manière générale, la qualité des stages peut donc être qualifiée de bonne.

nombre de personnes qui considèrent le stage comme un simple emploi intermittent sans rapport avec les objectifs professionnels à long terme est très faible (5% en 2003 et 6% en 2005). Quelque 7% des personnes interrogées voient dans l'activité exercée la promesse d'un engagement ferme, convaincues qu'elles sont que l'entreprise où elles effectuent leur stage finira par les engager. En conclusion, le stage est considéré d'abord comme une phase d'introduction à la vie professionnelle, offrant à la fois une formation en emploi et des perspectives de développement.

## T1 Caractéristiques du stage, diplômés universitaires, 2003 et 2005

(en pourcent; Stagiaires, sans le droit)

	2003	2005
Activité professionnelle stable et durable	7,1	6,7
Formation supplémentaire/occupation transitoire (avec possibilités de développement ou de promotion)	86,6	84,2
Emploi intermédiaire (sans rapport direct avec mes objectifs à long terme)	5,2	6,4
Ne sais pas	1,1	2,7

### 4.3 Les stagiaires insatisfaits de leur revenu

Les stagiaires ont droit à une rémunération équitable pendant le stage. Pourtant, les stages ont la réputation d'être souvent mal, voire pas du tout rétribués. Dans quelle mesure le statut du stagiaire et son revenu correspondent-ils à la formation accomplie? Comment les stagiaires jugent-ils leur activité de stagiaire et leur revenu par rapport à leur niveau de formation ?

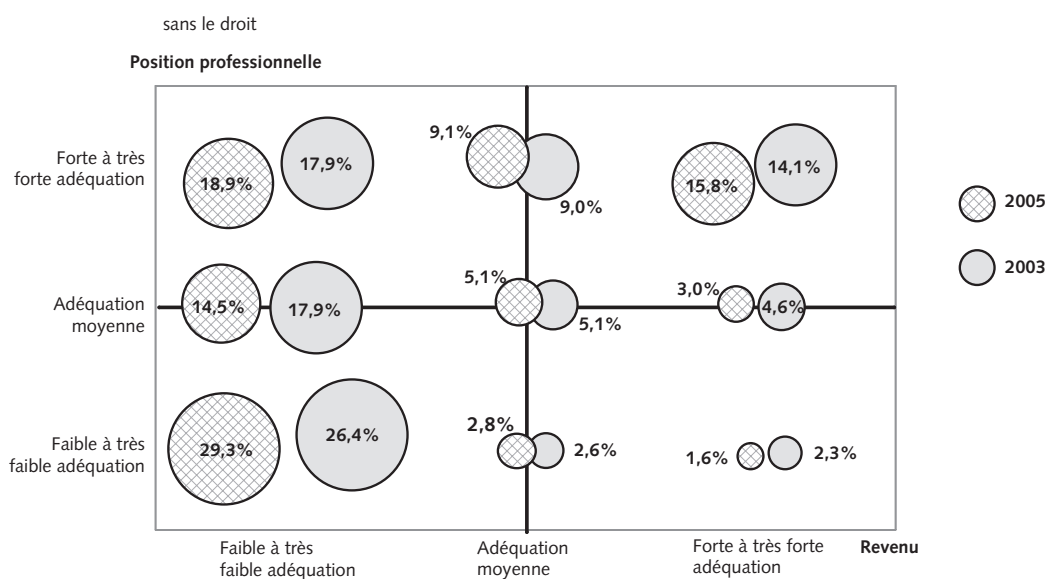
Comme le montre la figure 12, les nouveaux diplômés n'estiment pas injustifié d'avoir à effectuer un stage ; ce qu'ils critiquent, c'est sa rémunération, jugée plutôt faible : près de deux tiers des stagiaires considèrent que le salaire reçu pendant le stage n'est pas vraiment ou pas du tout adapté à la formation accomplie. Un tiers n'est guère satisfait et un autre tiers pas du tout satisfait de sa

situation de stagiaire. Ce groupe se compose probablement de personnes qui ne souhaitent pas entrer dans la vie active au travers d'un stage, mais qui n'ont pas eu d'alternative. Par ailleurs, un stagiaire sur cinq estime avoir été insuffisamment rémunéré, mais juge adaptées les tâches qui lui ont été confiées.

### 4.4 Le stage, une chance ou un piège ?

Compte tenu du fait que la plupart des postes de stage considérés ici remplissent bel et bien leur fonction de lieu de transmission de connaissances et d'expériences et qu'ils présentent des exigences adaptées aux attentes des nouveaux diplômés, l'insatisfaction affichée par les

## G12 Adéquation du stage du point de vue de la position professionnelle et du revenu, diplômés universitaires, en 2003 et en 2005



© Office fédéral de la statistique (OFS)

stagiaires à l'égard de leur rémunération ne devrait pas prêter à inquiétude. Là où le statut de stagiaire devient problématique, c'est lorsque non seulement la rémunération se maintient à un faible niveau, mais encore que les chances de décrocher un emploi se réduisent à mesure que la personne enchaîne les stages.

Lors de l'enquête 2005, les nouveaux diplômés ont été interrogés de manière détaillée sur leur parcours pendant l'année ayant suivi la fin de leurs études. Les questions posées permettent de savoir combien de stages les nouveaux diplômés effectuent et si certains d'entre eux enchaînent les stages sans parvenir à trouver un emploi. Comme le montrent les résultats, ce risque semble inexistant dans notre pays. La grande majorité (84,2%) des nouveaux diplômés ayant déjà été stagiaires n'avaient effectué qu'un seul stage un an après la fin de leurs études<sup>7</sup>. 13,2% en avaient accompli deux et un petit groupe plus de deux<sup>8</sup>. L'existence d'un lien étroit entre le nombre de stages effectués et les difficultés à trouver un emploi adapté ressort clairement : 61,4% des personnes ayant effectué un stage indiquent s'être heurtées à des difficultés dans leur quête d'un emploi ; ce taux passe à 65% chez les personnes ayant accompli deux stages et à 78,6% chez celles qui en ont effectué davantage<sup>9</sup>. A titre de comparaison, 39,5% des nouveaux diplômés entrés directement sur le marché du travail ont rencontré des obstacles auxquels ils ne s'attendaient pas (tableau 2).

Lorsque l'entrée dans la vie active paraît semée d'embûches, le stage peut représenter une alternative ou offrir une voie détournée pour décrocher un emploi. A ce propos, il convient de ne pas voir dans le stage le signe de difficultés d'insertion sur le marché du travail, puisque celui-ci représente justement la première forme d'emploi possible. Ce d'autant qu'il ne dure généralement pas plus de six mois et qu'il présente un niveau d'exigences adapté au niveau de formation des stagiaires. Dans le cas des personnes qui accomplissent deux stages, ces derniers ne dépassent généralement pas trois mois (tableau 2).

Les problèmes commencent lorsqu'un ou plusieurs stages alternent avec des périodes de chômage ou d'activité intermittente. C'est le cas pour 19% des nouveaux diplômés ayant accompli un stage et pour 16,8% de ceux qui en ont effectué deux. En plus d'effectuer un stage, ces personnes ont au moins exercé pendant un certain temps une activité intermittente pendant l'année qui a suivi la fin de leurs études. De tels parcours un peu chaotiques concernent 4,4% des nouveaux diplômés ayant participé à l'enquête 2005.

Les anciens stagiaires ayant connu des phases de chômage sont un peu plus nombreux : 21,9% des nouveaux diplômés ayant accompli un stage ont connu une ou plusieurs phases de chômage. C'est le cas de seulement 16,8% des personnes qui ont à leur actif deux stages. Sans doute celles-ci ont-elles préféré un deuxième stage au chômage. Dans l'ensemble, 4,9% des nouveaux diplômés interrogés en 2005 ont alterné stages et phases de chômage.

## Définitions

### *Génération précaire*

Le terme « génération précaire » a d'abord désigné un mouvement ayant appelé sur Internet, début septembre 2005, à une grève spontanée pour dénoncer la précarité de la condition de stagiaire. Ce collectif redoutait que les employeurs puissent légalement exploiter en les sous-payant, voire en ne les payant pas du tout, des stagiaires qui avaient pourtant accompli une formation pointue. L'expression allemande correspondante est « Generation Praktikum ». Cette expression, qui fait référence au stage lui-même (« Praktikum »), s'est imposée grâce à un article de Die Zeit (Stolz 2005). Elle fait référence aux nouveaux diplômés des hautes écoles qui entrent dans la vie active au travers d'un ou de plusieurs stages ou qui ont des conditions de travail précaires. Dans l'article du journal allemand, il est question d'une « floundering period » (de « flounder », le filet, qui se trouverait pris dans les mailles du filet). Certains diplômés finiraient par se retrouver pris au piège du stage, qui deviendrait leur seule perspective professionnelle dans l'immédiat. Ce terme, ainsi que son équivalent français, fait allusion aux difficultés rencontrées pour entrer sur le marché du travail, et à la nécessité de devoir bien souvent effectuer au préalable un ou plusieurs stages.

<sup>7</sup> Sur l'ensemble des nouveaux diplômés de 2004, 17,9% ont commencé un stage et 3,4% en ont enchaîné plusieurs à la fin de leurs études. Si ce chiffre diffère des valeurs indiquées au chapitre 3, c'est parce que la majeure partie des nouveaux diplômés entrés dans la vie active grâce à un stage occupaient déjà un emploi régulier un an après la fin de leurs études.

<sup>8</sup> L'observation de l'évolution sur le long terme confirme ces résultats : une étude par panel réalisée en 2002 par l'Office fédéral de la statistique sur la volée 1998 montre que quatre à cinq ans après la fin de leurs études, 74% des anciens stagiaires ont effectué un stage et 26% deux stages ou plus.

<sup>9</sup> Ces chiffres doivent être interprétés avec prudence, compte tenu du faible nombre d'observations.

**T2 Transition études-emploi au cours des 12 mois suivant la fin des études, diplômés universitaires, en 2005**

(en pourcent; sans le droit)

<b>Transition études-emploi</b>	<b>Pas de stage</b>	<b>1 stage</b>	<b>2 stages</b>	<b>3 stages</b>
Nombre de stages ( <i>concernant tous les diplômés</i> )	78,6	17,9	2,9	(0,5)
Nombre de stages ( <i>concernant les stagiaires uniquement</i> )		84,2	13,2	(2,2)
<i>Dont:</i>				
1 période en emploi intermédiaire	12,2	17,2	16,2	---
2 périodes en emploi intermédiaire	2,1	1,8	---	---
1 période au chômage	14,1	18,0	16,8	---
2 périodes au chômage	1,1	3,9	---	---
<i>A rencontré des difficultés dans la recherche d'un emploi:</i>				
oui	39,5	61,4	65,0	(78,6)
non	60,5	38,6	35,0	(21,4)
<i>Durée totale du stage/des stages :</i>				
1 à 3 mois		35,2	32,8	---
4 mois		12,9	11,7	---
5 mois		13,4	13,3	---
6 mois		10,7	11,4	---
7 à 12 mois		27,7	30,8	---
Médiane en mois		5,1	6,1	---

( ) interviews réalisées: < 30; --- Nombre d'interviews trop petit

## 5 Conséquences du stage à long terme

Le stage doit offrir aux nouveaux diplômés qui s'approprient à entrer dans la vie active la possibilité d'acquérir de l'expérience professionnelle et d'améliorer leur capacité à résoudre les problèmes, tout en posant les premiers jalons de leur carrière professionnelle. Le fait d'effectuer un détour par un stage pour entrer sur le marché du travail devrait avoir une influence plutôt positive sur la suite du parcours professionnel. Nous considérons ici les effets du stage dans une perspective longitudinale et comparons le parcours professionnel des anciens stagiaires avec ceux des nouveaux diplômés qui ont directement décroché un emploi à la fin de leurs études. Les anciens stagiaires occupent-ils un emploi stable à cinq ans d'intervalle ? Par rapport à leurs collègues d'études entrés directement dans la vie active, quelles sont les caractéristiques des emplois qu'ils occupent ?

### 5.1 Du stage à un emploi stable

Cinq ans après la fin de leurs études, l'ensemble des anciens stagiaires a quitté le statut de stagiaire et est parvenu à s'insérer dans le monde du travail. 79% ont trouvé un emploi. Parmi ceux-ci, un quart occupent un poste à plein temps de durée indéterminée et un tiers ont un emploi à temps partiel, également de durée indéterminée. 14% occupent un poste à plein temps de durée déterminée et 8,6% un poste à temps partiel de durée déterminée. Pour le reste, 11,1% ont commencé un doctorat ou une autre formation à plein temps, tandis qu'un ancien stagiaire sur dix est au chômage (tableau 3).

Bien que la majorité des anciens stagiaires exerce une activité professionnelle cinq ans après la fin des études, leur situation n'est pas aussi stable que celle des nouveaux diplômés entrés directement dans la vie active. C'est ainsi que les anciens stagiaires sont proportionnellement moins nombreux à occuper un poste fixe que leurs collègues parvenus dès le départ à nouer des rapports de travail « normaux » (56,4% contre 89,5%). Cinq ans après la fin des études, on compte davantage d'anciens stagiaires aux postes de durée déterminée (22,6%), tandis que 13,7% seulement des anciens diplômés ayant dès le départ accédé à un poste de durée indéterminée occupent cinq ans plus tard un emploi limité dans le temps. Les diplômés qui, sans être passés par un stage, n'avaient trouvé au départ qu'un emploi de durée déterminée connaissent une situation similaire à celle des anciens stagiaires. Dans ce groupe aussi, le risque de se retrouver piégé à un poste de durée déterminée cinq ans après la fin de leurs études est relativement élevé.

### T3 Parcours professionnel entre un an et cinq ans après la fin des études, 2005

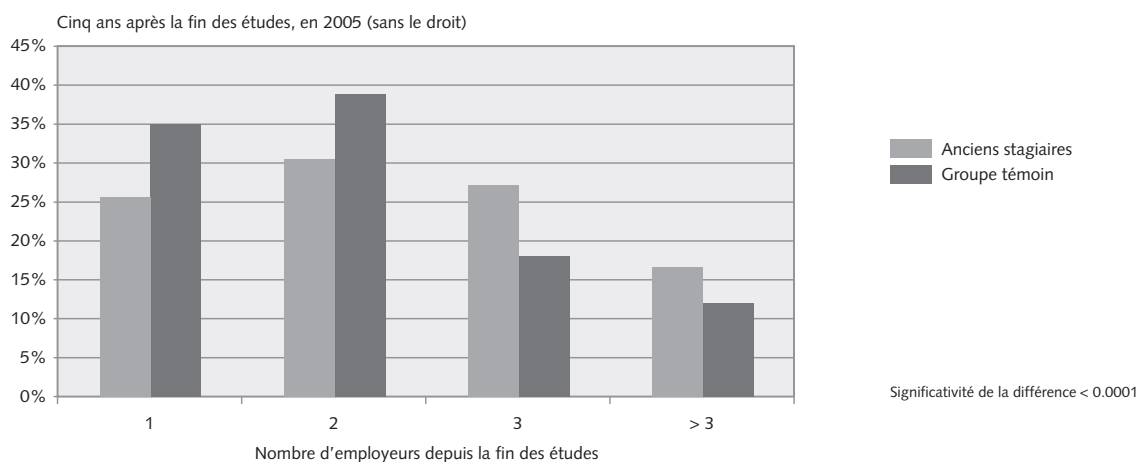
(100% par ligne, sans le droit)

Situation professionnelle un an après la fin des études	Situation professionnelle cinq ans après la fin des études					
	Salarié, durée indéterminée, plein temps	Salarié, durée indéterminée, temps partiel	Salarié, durée déterminée, plein temps	Salarié, durée déterminée, temps partiel	En formation, doctorant	Sans emploi
Salarié, durée indéterminée, plein temps	78,2	11,3	2,1	1,6	3,7	3,1
Salarié, durée indéterminée, temps partiel	28,5	51,2	3,2	6,8	5,5	4,2
Salarié, durée déterminée, plein temps	31,2	10,2	40,3	4,5	7,1	5,7
Salarié, durée déterminée, temps partiel	22,8	35,8	9,6	15,8	10,4	5,1
En formation, doctorant	21,5	7,9	16,7	5,6	40,6	7,5
Sans emploi	36,3	22,8	9,8	6,3	14,4	9,8
En stage	<b>25,5</b>	<b>30,9</b>	<b>14,0</b>	<b>8,6</b>	<b>11,1</b>	<b>9,8</b>

Si les anciens stagiaires ont davantage tendance à changer d'emploi, c'est en raison de la situation professionnelle relativement instable de ce groupe, par rapport aux anciens diplômés entrés directement dans la vie active. Parmi les personnes ayant effectué un stage, près d'une sur quatre a changé trois fois d'employeur, et près d'une sur six plus de trois fois au cours des cinq années

ayant suivi la fin des études<sup>10</sup>. Les valeurs correspondantes sont nettement plus basses chez les nouveaux diplômés qui n'ont pas effectué de stage (respectivement 18,1% et 12%). Ces derniers sont plus nombreux à avoir changé d'employeur une fois (35%) ou deux (38,8%, contre respectivement 25,7% et 30,5% chez les anciens stagiaires) (figure 13).

#### G13 Changements d'emploi, comparaison entre les anciens stagiaires et le groupe témoin



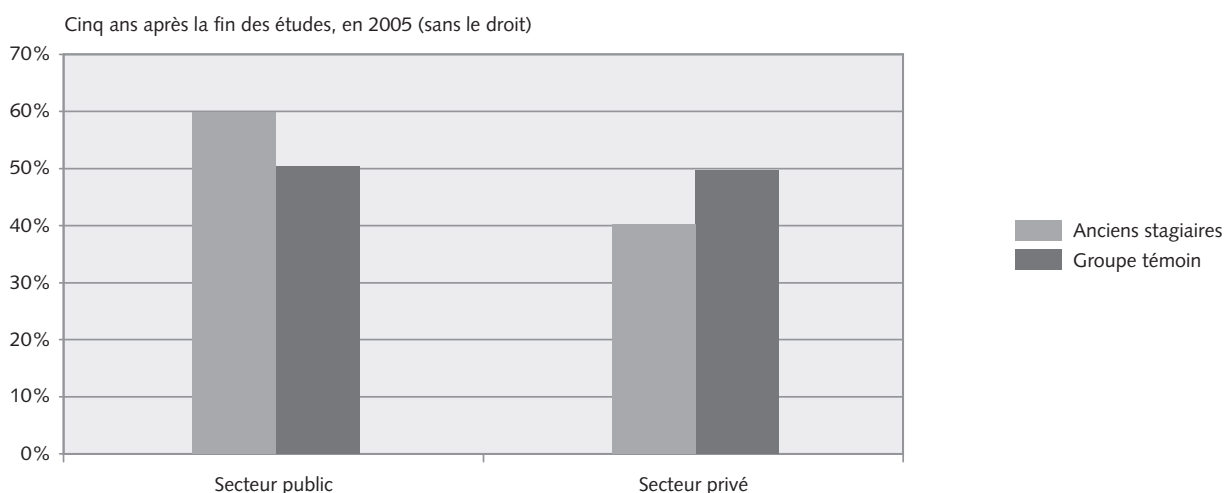
© Office fédéral de la statistique (OFS)

<sup>10</sup> Les données disponibles ne permettent pas de dire si les participants à l'enquête ont considéré le passage d'un stage à un autre comme un changement d'employeur.

## 5.2 Le service public, un employeur apprécié des anciens stagiaires

60% des anciens stagiaires qui exerçaient une activité professionnelle au moment de la seconde enquête, soit cinq ans après la fin de leurs études, occupaient un poste régulier auprès de la Confédération, des cantons ou des communes, tandis que 40% étaient employés dans le privé. A l'inverse, les nouveaux diplômés entrés directement dans la vie active se répartissaient à parts égales entre les secteurs public et privé cinq ans après la fin des études (figure 14). Ces résultats semblent indiquer que les chances pour les ex-stagiaires de trouver un emploi stable, qu'il soit de durée déterminée ou indéterminée, sont plus grandes dans le secteur public que dans le privé. A relever en outre que le secteur privé représente un employeur potentiel, notamment pour les diplômés en sciences humaines et sociales qui sont proportionnellement plus nombreux à entrer dans le monde du travail au travers d'un stage.

**G14 Comparaison entre les anciens stagiaires et un groupe témoin, dans les secteurs public et privé, en 2005**



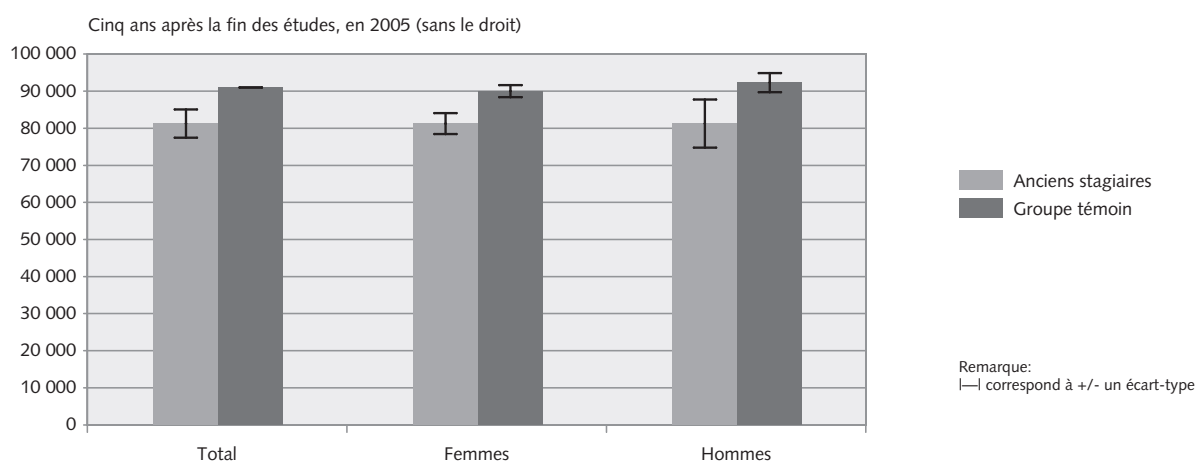
© Office fédéral de la statistique (OFS)

### 5.3 Des revenus un peu inférieurs pour les anciens stagiaires

Quelles traces l'entrée dans la vie active via un stage laisse-t-elle ? Les anciens stagiaires gagnent-ils autant cinq ans après la fin de leurs études que leurs collègues qui occupaient déjà un poste stable un an après avoir obtenu leur diplôme ?

La médiane des revenus annuels bruts standardisés perçus par les anciens stagiaires semble à première vue un peu plus basse que celle du groupe témoin (figure 15). Cette différence n'est statistiquement significative que pour les deux groupes considérés dans leur ensemble. Il n'est donc pas possible d'affirmer que le stage a une influence négative sur l'évolution du revenu. Si l'on considère séparément les revenus des hommes et des femmes, on ne peut pas déceler de différence significative entre les revenus des femmes ayant effectué un stage et les autres, pas plus qu'on ne peut en relever chez leurs homologues masculins, étant donné que les marges de fluctuation des deux groupes (stagiaires/groupe témoin) se chevauchent.

#### G15 Comparaison entre les revenus des anciens stagiaires et ceux du groupe témoin, médiane



© Office fédéral de la statistique (OFS)



## 6 Conclusion

Le phénomène d'une « génération précaire », apparu il y a plusieurs années en Allemagne et en France, a-t-il aujourd'hui atteint la Suisse, ou n'existe-t-il que dans l'imaginaire des étudiants, des nouveaux diplômés et des journalistes (Neue Zürcher Zeitung 2007, Travail Suisse 2007, Grünh & Hecht 2007, Beobachter 2006, Die ZEIT 2005) ? Les hypothèses et les théories formulées à ce sujet se fondent surtout sur des observations isolées, difficiles à étayer en raison du manque de données quantitatives.

Les chiffres du présent rapport montrent que le stage représente un phénomène dont l'ampleur est limitée et que le pourcentage de stagiaires ne progresse pas. Les taux de stagiaires parmi les diplômés universitaires (sans le droit) se sont maintenus dans une fourchette de 6% à 8% ces 15 dernières années, ce qui atteste d'une grande stabilité. Il est à noter que ces chiffres se réfèrent à la situation des nouveaux diplômés un an après la fin de leurs études : on ne peut exclure une poussée du nombre de stagiaires dans les mois suivant immédiatement l'obtention du diplôme. La majeure partie des nouveaux diplômés s'est déjà insérée dans la vie active et jouit d'une situation stable un an après la fin des études.

Le stage semble être un phénomène particulier à certains domaines d'études : les nouveaux diplômés en sciences humaines et sociales sont proportionnellement plus nombreux à passer par un stage pour entrer dans la vie active. L'une des raisons est que les formations acquises dans ces filières sont surtout recherchées par des branches relativement peu typées, qui proposent une large palette d'activités. Le stage offre aux personnes formées l'occasion de préciser leurs objectifs professionnels et d'ajuster leurs connaissances aux besoins du marché.

Si les Romands et les Tessinois sont proportionnellement un peu plus nombreux que les Alémaniques à effectuer un stage un an après la fin des études, c'est en raison de différences dans la structure des bassins d'emploi et, donc, dans les possibilités d'accéder au marché du travail. A cela s'ajoute le fait que les régions latines réagissent de manière plus sensible aux fluctuations conjoncturelles.

Le profil d'exigences des stages correspond normalement au niveau de formation des personnes diplômées, aussi bien pour ce qui est des qualifications professionnelles demandées que des tâches confiées. Le stage ne masque ainsi pas une nouvelle forme de chômage. La plupart des nouveaux diplômés qui effectuent un stage y voient une étape intermédiaire offrant la possibilité d'approfondir leurs connaissances et d'élargir leurs perspectives professionnelles.

Pour 84,2% des stagiaires, la phase du stage dure 5 mois en moyenne. Ainsi, pour une majorité de stagiaires, le stage représente une transition douce vers la vie active. La situation s'enlise lorsque le passage entre les études et la vie active connaît des ruptures et que les phases de stage alternent avec des périodes de chômage ou d'activité intermittente. Ces deux cas de figure concernent respectivement 19,0% et 21,9% des nouveaux diplômés ayant effectué un stage (4,4% et 4,9% de l'ensemble des nouveaux diplômés universitaires lors de l'enquête 2005). Il n'y a que pour ces deux groupes que la situation est véritablement problématique.

# Bibliographie

Beck Ulrich (1996): Risikogesellschaft. Auf dem Weg in eine andere Moderne. Suhrkamp, Frankfurt am Main.

Benz Daniel, Matieu Klee (2006): Akademiker billig abzugeben. Beobachter 21/06, Zürich.

Brinkmann Ulrich, Dörre Klaus, Röbenack Silke (2006). Prekäre Arbeit. Ursachen, Ausmass, soziale Folgen und subjektive Verarbeitungsformen unsicherer Beschäftigungsverhältnisse. Friederich-Ebert-Stiftung, Bonn.

Bundesamt für Statistik (2007): Studierende an den universitären Hochschulen 2006/07, Neuchâtel.

Bundesamt für Statistik (2006): Abschlüsse der universitären Hochschulen 2005. Neuchâtel.

Castel Robert (2000): Die Metamorphose der sozialen Frage. Eine Chronik der Lohnarbeit. Konstanz

DIE ZEIT (2005): Generation Praktikum [http://www.zeit.de/2005/14/Titel\\_2fPraktikant\\_14](http://www.zeit.de/2005/14/Titel_2fPraktikant_14) (Zugriff: 21. März 2007).

Eidgenössisches Finanzdepartement (2007): Weiterführung des Praktikantenprogramms. Pressemitteilung vom 02.05.2007. Bern.

Grühn Dieter, Hecht Heidemarie (2007): Generation Praktikum? Prekäre Beschäftigungsformen von Hochschulabsolventinnen und –absolventen. Hans-Böckler-Stiftung, Berlin.

Merton Robert (1995): Soziologische Theorien und soziale Struktur. Walter de Gruyter, Berlin.

Mörchen Melanie (2006): Praktikum als prekäre Beschäftigung – Ausbeutung oder Chance zur Integration? Sozialforschungsstelle Dortmund. Beiträge aus der Forschung Nr. 149.

Murier Thierry (2006): Arbeitsmarktindikatoren 2006. Kommentierte Ergebnisse für die Periode 2000-2006. BFS Aktuell, Bundesamt für Statistik, Neuchâtel

Neue Züricher Zeitung (2007): Dossier Nr. 142. Zürich.

Schmid Martin, Storni Marco (2006): Von der Hochschule ins Berufsleben. Erste Ergebnisse der Absolventenbefragung 2005. Bundesamt für Statistik, Neuchâtel.

Schmidlin Sabina (2002): Von der Hochschule ins Berufsleben. Erste Ergebnisse der Absolventenbefragung 2001. Bundesamt für Statistik, Neuchâtel.

Schmidlin Sabina (2003): Die Entwicklung des Arbeitsmarktes für hoch qualifizierte Arbeitskräfte. Eine empirische Analyse der Absolventenbefragungen 1991 bis 2001. Bundesamt für Statistik, Neuchâtel

Schönfisch Katrin (2006): Gleiches Studium – gleicher Lohn? Geschlechtsspezifische Einkommensanalysen der Schweizer Hochschulabsolventenbefragung 2003. Bundesamt für Statistik, Neuchâtel.

Schönfisch Katrin, Schmidlin Sabina (2005): Von der Hochschule ins Berufsleben. Erste Ergebnisse der Absolventenbefragung 2003. Bundesamt für Statistik, Neuchâtel.

Staatssekretariat für Wirtschaft (2006): Arbeitslosigkeit in der Schweiz 2005. Neuchâtel

Travail Suisse (2007): Zunehmende «Praktikarisierung» Pressedienst Travail.Suisse Nr. 4; 12. März 2007, Bern.



Les taux de stagiaires parmi les diplômés des hautes écoles une année après la fin de leurs études n'ont pas enregistré de variations significatives au cours des quinze dernières années. Comme le montre une analyse des enquêtes auprès des nouveaux diplômés des hautes écoles réalisée par l'Office fédéral de la statistique, les taux de stagiaires parmi les diplômés universitaires actifs occupés ont varié entre 11% et 15% de 1991 à 2005. Parmi les diplômés des hautes écoles spécialisées, les taux correspondants durant la période considérée n'ont pas dépassé le seuil de 5%. Les parts de stagiaires parmi les femmes diplômées des hautes écoles sont en moyenne supérieures de 4,7 points à celles de leurs collègues masculins.